



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n°2070219
dossier lié n° 9400280

Maisons-Alfort, le 9 mai 2007

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
RAMI, n° intrant 2070219**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 18/04/2007 d'un dossier, déposé par PHILAGRO, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation RAMI.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence PLEDGE, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 9400280, est en cours de validité jusqu'au 31/12/2007 ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour RAMI est bien strictement identique à celle déclarée pour PLEDGE ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation RAMI, présentée par PHILAGRO, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit PLEDGE.

Pascale BRIAND